

L'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce

Budget de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009

État des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	<u>Budget de 2009</u>	<u>Réel de 2009</u>	<u>Écart</u>
Revenus			
Cotisations des membres	<u>1 600 \$</u>	<u>1 520 \$</u>	<u>-80 \$</u>
Dépenses			
Page web	53	53	-
Impression du Lac-à-Beauce en nouvelle	-	68	-68
Assemblée générale	125	89	36
Boués rouges pour la circulation nautique		293	-293
Papeterie et timbres (incluant des chèques bancaires)	50	160	-110
Frais bancaires	<u>22</u>	<u>11</u>	<u>11</u>
Total des dépenses	<u>250</u>	<u>674</u>	<u>-424</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>1 350 \$</u>	<u>846 \$</u>	<u>-504 \$</u>

L'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce

État d'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009	2008
Encaisse au début	3 438 \$	1 692 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	846	2 246
Variation du fond de roulement hors caisse	<u>-1 058</u>	<u>-500</u>
Encaisse à la fin	<u>3 226 \$</u>	<u>3 438 \$</u>
Représenté par :		
Petite caisse	110 \$	110 \$
Compte de banque	<u>3 116</u>	<u>3 328</u>
	<u>3 226 \$</u>	<u>3 438 \$</u>

L'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce

Bilan

au 31 décembre 2009

	2009	2008
Actif		
Encaisse	3 226 \$	3 438 \$
Dépôt pour l'achat de vignes et d'arbustes	1 018	-
	<u>4 244 \$</u>	<u>3 438 \$</u>
Revenu reporté - Cotisations de 2010 et 2011	200 \$	240 \$
Solde du fond		
Solde au début	3 198 \$	952 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	846	2 246
	<u>4 044</u>	<u>3 198</u>
	<u>4 244 \$</u>	<u>3 438 \$</u>

L'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce

Budget

de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

Revenus		
Cotisations des membres (100 à 20)		2 000 \$
Vente de vignes et arbustes		520
Commandite de la Caisse Populaire		50
		<u>2 570</u>
Dépenses		
Page web	68 \$	
Achat de vignes et arbustes	2 020	
Assemblée générale (Salle, café, jus et muffins)	85	
Affiche "Lac protégé par un code de civisme sur la circulation nautique"	50	
Boués rouges pour la circulation nautique	127	
Papeterie et timbres	50	
Frais bancaires	70	
	<u>2 470</u>	
Excédent des revenus sur les dépenses		<u>100 \$</u>

AIDE MÉMOIRE

Une rencontre cordiale a eu lieu le 14 avril 2010 entre la ville de La Tuque et les membres de comité exécutif de votre association.

Étaient présents pour la Ville madame Line Pilote et monsieur Yves Tousignant, pour l'Association messieurs Denis Adams, Alain Cloutier, Jean-Georges Laporte, Bob Slater et François Spain.

L'Association a fait part à la Ville de ses préoccupations concernant l'environnement :

- 1- Le résultat de l'étude préparée par les gens du Bassin Versant du Saint-Maurice; à cet effet nous souhaitons que l'assemblée générale entende parler de la caractérisation des rives et des recommandations pour rendre celles-ci le plus possible à l'état d'origine.
- 2- Le bilan des installations septiques, le suivi des tests de fluorescence; à cet effet nous souhaitons que l'assemblée générale ait ces résultats.
- 3- Le réseau de drainage autour du lac et les possibilités de limiter la sédimentation; à cet effet les recommandations du Bassin Versant et une attention particulière à la protection de l'environnement lors des futurs travaux de voirie devraient répondre à nos attentes.
- 4- Les travaux de débroussaillage de l'été 2009; à cet effet l'association se dit satisfaite du fait que l'emprise du chemin ait été élargie mais déplore la méthode utilisée, nous nous attendons aussi qu'à l'avenir l'herbe soit fauchée en bordure du chemin pour la commodité des marcheurs et pour éviter la prolifération de l'herbe à poux. L'association préparera un projet avec l'École de Foresterie pour aménager les abords des chemins de l'Église et du Contour-du-lac.
- 5- L'état des chemins; à cet effet l'association fait remarquer l'état pitoyable du début du Chemin- Contour et l'étroitesse du même Chemin dans deux courbes particulièrement dangereuses dans les environs de la baie à Moïse, nous demandons des améliorations à ces deux endroits et nous faisons remarquer qu'il faudrait porter une attention particulière aux panonceaux le long des chemins qui ont vieillis ou qui sont absents à certains endroits dangereux.
- 6- Les abris temporaires; à cet effet l'association souhaite que la Ville explique son nouveau règlement à l'assemblée générale.
- 7- Les ordures au bout du Chemin- Contour; à cet effet l'association demande à nouveau qu'un panneau soit installé au bout du Chemin indiquant l'interdiction d'y jeter des ordures.

AVIS DE CONVOCATION

*Assemblée générale annuelle de
L'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce
le 3 juillet 2010 à 10h.
à l'ancienne école de Carignan au 611, Route 155 sud
(à l'intersection avec le Chemin de l'Église)
Bienvenue à tous!*

Projet d'ordre du jour

- 1- Mot du président
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2009
- 4- Suivis de la dernière assemblée
 - a- Bilan des fosses septiques, tests fluorescence (Ville La Tuque)
 - b- Code de civisme sur la circulation nautique (François Spain)
 - c- Bande de protection riveraine (Ville de La Tuque)
- 5- Informations générales :
 - a- Bilan de la caractérisation des rives (Ville de La Tuque)
 - b- Qualité de l'eau (Denis Adams)
 - c- Rencontre avec la Ville (aide mémoire)
 - d- Parole à la conseillère municipale

PAUSE SANTÉ

- 6- Rapport financier annuel au 31 décembre 2009 et budget de l'exercice 2010
(Alain Cloutier)
- 7- Élection aux sept postes d'administrateurs
- 8- Autres affaires : _____

- 9- Commentaires des membres de l'assemblée
- 10- Levée de l'assemblée

P. S. : À conserver pour l'assemblée générale

La distribution d'arbustes, de vignes et d'arbres aura lieu le samedi 29 mai 2010 de 10 heures à 13 heures ou jusqu'à l'épuisement du stock.

Vous êtes tous invités à bénéficier de cette distribution visant à préserver et à embellir notre environnement.

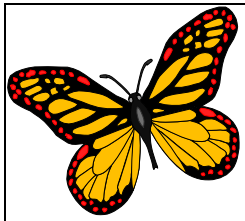
700 arbustes et vignes adaptés à la bande riveraine et 180 arbres doivent trouver preneur. Voir le détail à l'intérieur de ce *Lac-à-Beauce en nouvelles*

Assemblée générale annuelle

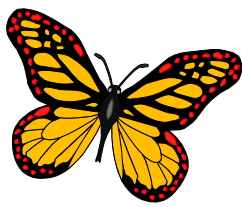
À surveiller à la page 4 : l'avis de convocation à votre assemblée générale annuelle ainsi que le projet d'ordre du jour.

Nous vous attendons en grand nombre et nous vous invitons à venir prendre un café, jus et muffins dès 9h30 et à converser avant l'assemblée.

Au plaisir de vous y rencontrer. Votre conseil d'administration



Distribution de végétaux



Le lieu de distribution : À la base d'hydravion

de M. Marc Leclerc au 30, Chemin du Contour-du-Lac-à-Beauce (Merci à M. Leclerc)

Beau temps ou **mauvais temps** les membres du Conseil d'administration seront là pour vous accueillir, vous renseigner sur les caractéristiques des végétaux, vous remettre de l'information sur la plantation et vous aider dans vos choix.

Description des vignes et des arbustes qui favorisent tous la stabilisation de la bande riveraine :

	<u>Quantité à distribuer</u>
Vigne vierge (Parthenocissus quinquefolia) Plante rampante qui contrôle l'érosion	80
Vigne des rivages (Vitis riparia) Plante rampante tolérant l'inondation périodique	115
Myrique baumier (Myrica gale) Hauteur d'environ un mètre contrôlant l'érosion	200
Saule de l'intérieur (Salix exigua interior) 1,8 à 3 mètres de haut contrôlant l'érosion	75
Spirée à larges feuilles (Spiraea latifolia) 0,6 à 1,5 mètres de haut	205
Autres	25

Ces vignes et ces arbustes achetés par votre Association ont coûté 2 020 \$. Puisque c'est à partir de la cotisation reçue des membres que l'Association a fait ces achats, ils seront gratuits pour les membres ayant acquitté leur cotisation de 2010.

Ainsi, **les membres** auront droit **gratuitement** à 3 contenants d'un gallon, contenant chacun un plant, le tout d'une valeur supérieure à **15 \$ sur le marché**.

Distribution accessible à tous

Vignes et arbustes

L'Association a réservé une partie des vignes et des arbustes décrits précédemment pour la revente afin de faire bénéficier les propriétaires riverains désirant plus de plantes, au prix payé par l'Association.

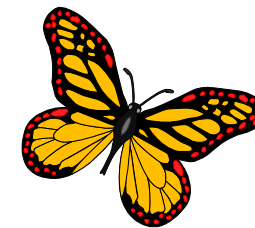
Cette distribution payante débutera aussi à 10 heures.

Arbres gratuits

Des arbres seront distribués à tous ceux qui en désirent, gratuitement.

Voici les essences d'arbres pour lesquels nous avons 60 plants chacun :

- Frêne d'Amérique**
- Cerisier tardif**
- Chêne à gros fruit**



Cette distribution débutera aussi à 10 heures.

Ma cotisation

Nous vous invitons à utiliser l'enveloppe jointe au bulletin précédent ou à rencontrer M. Alain Cloutier, trésorier, le 29 mai lors de la distribution des végétaux.

Merci de votre contribution à la vie de votre Association

